



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 874 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plus de 350 résidences privées pour personnes âgées ont fermé leurs portes au cours des trois dernières années, ce qui représente en moyenne une fermeture de résidence tous les trois jours;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires des résidences ont l'obligation de donner un préavis de six mois minimum advenant la fermeture de leur établissement;

CONSIDÉRANT QUE des milliers de personnes âgées ont été contraintes de déménager dans des délais inacceptables, moins d'une semaine parfois, leur occasionnant un stress énorme, à elles et à leurs proches;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ont aussi l'obligation de verser aux locataires une indemnité représentant trois mois de loyer et les frais de déménagement, et que dans de nombreux cas révélés par la presse, des personnes âgées n'ont pas obtenu d'indemnités;

CONSIDÉRANT QUE peu de personnes âgées portent plainte à la Régie du logement lorsque leurs droits sont bafoués en raison de la complexité du processus, du stress occasionné et de la peur des représailles du gestionnaire de la résidence;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- un meilleur soutien aux petites résidences privées pour le maintien de leurs services aux personnes âgées;
- que le délai d'avis de six mois lors de la fermeture d'une résidence soit exigé et respecté et que les indemnités prévues soient versées aux personnes touchées.

Enfin, nous demandons une réforme de la Régie du logement afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées vulnérables dans les résidences privées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Christine Labrie
Députée de Sherbrooke**

Date de signature de l'extrait